
Rapport annuel de la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale – Année 2020

1. Rétroactes

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 avril 2014 coordonnant les missions de service public des opérateurs et acteurs dans la mise en œuvre de la politique de l'eau a porté la création d'une Plateforme de coordination.

La Plateforme de coordination se compose des représentant.e.s des différents opérateurs de l'eau :

- Bruxelles Environnement (BE) ;
- VIVAQUA ;
- La Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau (SBGE).

Sur base de l'article 7 de l'arrêté instaurant la Plateforme, le Port de Bruxelles a été invité systématiquement à toutes les réunions qui se sont tenues en 2020. Il est souhaité pour l'année 2021 de modifier l'arrêté afin que le Port de Bruxelles devienne un membre effectif de la Plateforme des opérateurs de l'eau.

Le/la représentant du Ministre bruxellois en charge de l'environnement participe également aux réunions de la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau. Il/elle en assure officiellement la présidence depuis la modification en avril 2018 de l'arrêté de 2014 susmentionné (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 avril 2018 modifiant divers arrêtés en matière tarifaire dans le secteur de l'eau).

La Plateforme de coordination a créé en son sein des groupes de travail *ad hoc* en fonction des thématiques particulières abordées au niveau régional, à savoir les groupes de travail (GT) suivants:

- GT Eaux Pluviales/Inondations
- GT Qualité des masses d'eau
- GT Carto
- GT Lex
- GT Sécheresse

La Plateforme de coordination a également créé un comité par bassin versant situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir les GT suivants :

- GT Senne - Neerpedebeek – Vogelzangbeek
- GT Maelbeek
- GT Molenbeek
- GT Woluwe
- GT Geley(i)tsbeek

Il est à noter que divers autres acteurs (les conseillers eau au sein des 19 communes, Bruxelles Mobilité, URBAN,...) sont invités aux GT qui les concernent.

Les GT thématiques se réunissent une à deux fois par an et les GT par bassin versant, conformément à l'arrêté, se réunissent (au minimum) une fois par an.

La synthèse des discussions et des propositions fait l'objet d'un procès-verbal au terme de chaque réunion de la Plateforme de coordination, des groupes de travail *ad hoc* et des comités de bassin versant créés.

Tous ces documents sont disponibles en ligne pour les membres de la Plateforme sur le Portail Eau. Les procès-verbaux des groupes de travail par bassin versant sont envoyés par mail aux représentants des communes et aux participants additionnels.

Le présent document a pour objectif de rendre compte du calendrier de la tenue des différentes réunions, d'en retracer leur contenu et de suggérer des pistes d'amélioration pour le développement du secteur de l'eau en région bruxelloise.

2. Calendrier

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plate-forme de coordination	22/01/2020	-	-	29/04/2020	27/05/2020	24/06/2020	-	-	02/09/2020	07/10/2020	12/11/2020	16/12/2020
GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek									09/09/2020			
GT Molenbeek						24/06/2020						
GT Woluwe											18/11/2020	
GT Maelbeek	22/01/2020											
GT Geley(i)tsbeek						17/06/2020						
GT Eaux Pluviales/ Inondations												02/12/2020
GT Qualité des masses d'eau		19/02/2020									18/11/2020	
GT Carto	28/01/2020										16/11/2020	
GT Sécheresse					27/05/2020	29/06/2020			07/09/2020			

3. Synthèse des actions et des discussions 2020 au sein de la Plateforme de coordination des acteurs et opérateurs de l'eau

Pour l'année 2020, la Plateforme de coordination a accompli plusieurs actions permettant de mettre en œuvre une politique de l'eau coordonnée.

La crise sanitaire a également impacté le bon déroulement de la Plateforme. Les réunions de février et de mars ont été annulées suite aux circonstances.

La Plateforme déplore que les objectifs « eau », de la Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale pour la législature 2019-2024, ont été peu discutés.

3.1. La plateforme de coordination a été un lieu de discussion en vue de trouver et de mettre en place des mesures de lutte contre les déversements d'orage, de lutte contre les inondations et des mesures de protection et d'amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource eau :

- Un suivi a été fait en Plateforme de la fréquence des déversements sur les principaux déversoirs (Paruck, Marly, Zwartebroek, Nouveau Maelbeek et Fonsny) et les impacts des pompages limités à la station d'épuration.
A chaque présentation des résultats, des propositions de solutions ont été discutées entre la SBGE, Vivaqua, Aquiris et BE.
Un bilan rigoureux des efforts coordonnés des membres de la Plateforme doit encore être réalisé. Toutefois les premiers constats sont encourageants :
 - Réduction de 27% des volumes au Paruck et 62 % au Nouveau Maelbeek,
 - Réduction de 56% des durées au Paruck, et 62% au Nouveau Maelbeek
 - Réduction de 30% des fréquences au Paruck et de 70% des fréquences au Nouveau MaelbeekChiffres basés sur la comparaison des valeurs en 2020 (à partir de juillet pour le Nouveau Maelbeek) par rapport aux valeurs de 2013-2018 (2017 pour le Paruck)

Exemples des interventions proposées et réalisées en 2020 qui ont permis de diminuer les déversements :

- Vivaqua : Travaux de curage du collecteur rive droite terminés en janvier 2020 et réhausse du déversoir en juin 2020.
- Dans le cadre des travaux de rénovation de la Station de Bruxelles-Sud, la SBGE a procédé au remplacement des dégrilleurs grossiers et fins en entrée de l'usine. Une attention particulière a été donnée à l'échange d'informations en temps réel pour limiter les impacts sur la Senne.
- Dans le cadre de la révision des conditions générales de ses contrats de concession, le Port de Bruxelles a fait appel à Bruxelles Environnement pour un avis sur la révision des clauses environnementales générales (volets PE, Eau, Bruit, Sol, Nature) régissant l'attribution de concessions et sur la possibilité d'ajouter des clauses spécifiques pour plus d'exemplarité. Ce travail initié en 2020, sera poursuivi en 2021
- Les réunions de la Plateforme ont permis d'évaluer de manière coordonnée des interventions à réaliser sur des zones ayant des enjeux eau. Comme, par exemple, au niveau du marais de Ganshoren où il a été constaté que l'eau était inutilement drainée par le collecteur et entraîne un ravinement qui met à nu le collecteur. Un autre exemple concerne le rejet d'eaux usées dans le réseau hydrographique qui a été constaté au niveau du Vogelzang. Des eaux usées sont actuellement connectées au ruisseau et devraient être connectées au collecteur SBGE qui passe avenue Wybran et ensuite rue Meylemeersch.

- En 2020, la mise en place d'une procédure pour éviter les rejets directs d'eaux usées dans le réseau hydrographique a également été discutée en Plateforme afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacun.

Les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau pourront faire l'objet d'un dossier d'infraction plus rapidement par le biais du nouveau rôle d' « inspecteurs des cours d'eau » de BE confié par l'Ordonnance Cours d'eau (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020). Il s'agit des agents du département eau quotidiennement sur le terrain et dont le but sera avant tout de dégager des solutions pour remédier à ces pollutions ponctuelles. Les opérateurs de l'eau, en particulier VIVAQUA, auront un rôle à jouer pour faciliter les raccordements à leur réseau lorsque cela est techniquement faisable.

- Dans la lutte contre les inondations, la construction des futurs bassins d'orage est un sujet encore incontournable. La Plateforme s'est attelée en 2020 à discuter de la méthodologie du cahier des charges du futur bassin d'orage Molenbeek prévu par la SBGE. L'objectif de ces discussions était d'évaluer l'impact des techniques alternatives de gestion des eaux de pluie sur l'ensemble du bassin versant afin d'évaluer les capacités nécessaires pour le bassin d'orage.

Le nouveau cahier des charges a pu être relu par les membres de la Plateforme. Cette relecture a permis d'avoir un point d'attention particulier, afin d'assurer les liens avec une étude du potentiel de déconnexion des eaux de l'égout par des techniques décentralisées.

Les travaux de rénovation du bassin d'orage Belliard de la SBGE ont été finalisés en juin 2020. Cette rénovation a permis d'installer un système de régulation à distance dans le but de tester la gestion dynamique des bassins d'orage dans cette vallée.

- En 2020, des discussions ont également eu lieu pour trouver une solution pour la parcelle non-raccordée à l'égout du nouveau siège SEAT (boulevard Industriel).

Dans la zone, il n'y a pas de réseau d'égouttage de Vivaqua mais il y a un collecteur SBGE. L'ensemble des membres de la Plateforme s'accorde sur le fait qu'une solution doit être trouvée pour qu'il n'y ait plus de rejet d'eaux usées au milieu naturel et éviter les stations d'épurations individuelles non adaptées aux eaux usées de cette zone. Différentes pistes doivent encore être explorées.

- Le rejet des eaux de rabattement de nappe vers les eaux de surface a été établi comme objectif commun des opérateurs.

Le nouvel arrêté captage prévoit une récupération des coûts d'assainissement des eaux rabattues lors de chantiers car ces eaux sont actuellement rejetées à l'égout et augmentent donc la quantité d'eaux claires dans les égouts et les stations d'épuration. Si ces eaux peuvent être rejetées dans le milieu naturel, il y a lieu d'encourager ces pratiques, de façon à éviter un maximum le rejet d'eaux claires vers les égouts.

3.2. Gestion des incidents :

Les pollutions accidentelles dans le réseau hydrographique ont des conséquences environnementales importantes et sont traitées en urgence en dehors des réunions de la Plateforme.

Des débriefings des incidents ainsi que des échanges d'informations pour améliorer les techniques de détection et les procédures sont discutées en Plateforme. La possibilité d'équiper le système flowbru de moyens de détection en temps réel ou en différé des pollutions () a été discutée pour le cas de la Senne.

En matière de procédure, le signalement à Aquafin et à Bruxelles Environnement par la SBGE pour un incident au niveau de la station d'épuration qui aurait des conséquences sur le réseau hydrographique, a été modernisé.

3.3. La coordination des opérateurs de l'eau a permis de renforcer la communication et la sensibilisation d'autres acteurs également concernés par la gestion de l'eau :

- **Aquiris**

Aquiris est devenu un invité régulier des réunions de la Plateforme. L'amélioration de l'arrivée des eaux (notamment la charge de sédiments et les log de pompage) à la station d'épuration Nord est régulièrement discutée.

- **Bruxelles Mobilité**

En novembre 2019, le Gouvernement a approuvé la charte sur les revêtements piétons en région bruxelloise de Bruxelles Mobilité. De manière récurrente, les prescriptions de cette charte sont sujettes à des interprétations jouant en défaveur de la gestion intégrée des eaux pluviales.

En 2020, Vivaqua a par ailleurs attiré l'attention des autres membres de la Plateforme sur une étude menée par le Centre de recherches routières (CRR) pour le compte de Bruxelles Mobilité sur l'utilisation d'asphalte comme revêtement piéton.

De ce fait, les opérateurs de l'eau souhaitent intervenir ensemble sur ce sujet afin de défendre les principes de gestion intégrée des eaux pluviales, notamment la réduction des surfaces imperméables dans les aménagements de voiries.

Bruxelles Mobilité n'a toutefois participé à aucune des réunions de la Plateforme cette année.

- **URBAN**

Une perte de contacts est à constater entre URBAN et la Plateforme des opérateurs de l'eau pour l'année 2020.

La Plateforme n'a plus invité de manière spécifique URBAN à ses réunions et URBAN n'a pas participé aux réunions des groupes de travail par bassin versant.

- **Innoviris**

En 2020, la Plateforme a répondu de manière coordonnée aux recommandations d'Innoviris pour une gestion durable des eaux urbaines de la Senne et du Canal en Région bruxelloise

La Plateforme a constaté que les recommandations sont pour la plupart à l'étude ou en cours d'implémentation.

- **Inter-régional**

A la demande de la Plateforme des opérateurs de l'eau, un représentant d'Aquafin a participé à l'une des réunions. L'objectif était de présenter à la Plateforme la stratégie, le programme de mesures, l'implication d'Aquafin dans l'élaboration du plan de gestion de l'eau de la région flamande, les différents rôles tenus par Aquafin et d'autres acteurs en région flamande, etc.

Cet échange fut fructueux.

- **Européen**

La candidature de Bruxelles Environnement pour un appel européen Green Deal baptisé REMOVE sur le suivi des substances persistantes et dangereuses dans l'environnement a en outre été présentée.

- **Les Bruxelloises et Bruxellois**

Suite aux conditions sanitaires, l'édition 2020 des Journées bruxelloises de l'eau a dû être annulée. Cette semaine est généralement l'occasion pour les opérateurs d'être en contact avec les citoyens et citoyennes.

La Plateforme a permis cette année, d'apporter des réponses coordonnées pour certaines interpellations citoyennes sur les réseaux sociaux.

Pour améliorer l'assise du Plan de Gestion de l'Eau 2022-2027 et monter d'un cran dans l'implication des citoyen.ne.s (et autres parties prenantes), Bruxelles Environnement (avec l'appui des opérateurs de l'eau) a souhaité mettre en place un processus participatif pour son élaboration, en amont de l'enquête publique. L'objectif étant également de susciter plus activement des propositions et des engagements de tous pour l'amélioration de la gestion de l'eau en région bruxelloise.

En 2020, la première soirée de participation citoyenne a eu lieu, en ligne, le 26 novembre.

La question débattue était la suivante : « La Région de Bruxelles-capitale face aux changements climatiques : comment améliorer la résilience du territoire face aux risques accrus d'inondation, de sécheresse, d'événements extrêmes ? »

Il est à noter que la mise en œuvre optimale du processus de participation citoyenne a également fortement été mise à mal par la crise sanitaire.

3.4. La Plateforme a permis la mise en œuvre de façon coordonnée de certaines actions du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 et du prochain PGE3 :

S'agissant de l'évaluation de la mise en œuvre des actions du Plan de gestion de l'eau actuel et de la proposition de nouvelles mesures pour le prochain PGE, les discussions faisant suite à un GT PGE d'octobre 2019 se sont poursuivies de manière bilatérale.

Ainsi, entre VIVAQUA et Bruxelles Environnement, il a surtout été question de l'optimisation du fonctionnement des déversoirs d'orage, de l'élaboration d'une cartographie des zones non-égouttées/non-égouttables afin de clarifier le cadre de l'assainissement autonome, ainsi que des mesures de protection des captages en Forêt de Soignes et dans le Bois de la Cambre. L'application de l'arrêté réglementant les bassins d'orage a également fait l'objet de plusieurs réunions entre agents techniques.

Avec la SBGE, les actions du PGE3 ont surtout été élaborées en GT qualité des masses d'eau. La question du « re-use » a aussi fait l'objet de discussions en marge de l'adoption au niveau européen d'un règlement spécifique.

Une réunion spécifique aux futures mesures du PGE 2022-2027 s'est également tenue avec le Port de Bruxelles afin d'établir une proposition de mesures liées au Canal (en sus du GT qualité des masses d'eau).

3.5. Partage d'informations :

○ Outils :

- Vivaqua a présenté les améliorations de l'outil de consultation externe Sigass. La plateforme GIS externe a évolué par rapport à 2005. Le but de cette évolution est que la consultation soit plus conviviale et sécurisée:
 - consultation meilleure avec des logins;
 - compatibilité avec tablette et smart phone ;
 - Les personnes externes auront presque les mêmes outils qu'en interne sur le Sigass.
- La SBGE a informé la Plateforme qu'ils sont en train de mettre en place un nouvel outil (logiciel Kikker) sur le relevé du réseau : relevé topographiques. C'est en train d'être encodé et il est prévu de partager les données.
La SBGE travaille depuis quelques années à la réalisation des relevés topographiques de ses collecteurs. Le partage des résultats de cette étude permettra à la Plateforme d'avancer fortement sur plusieurs projets lorsqu'elle sera disponible.

- **Investissements :**

Vivaqua et la SBGE ont présenté à la Plateforme leurs investissements réalisés et à réaliser dans un futur proche en vue de limiter les déversements dans le milieu naturel.

Ces présentations étaient très constructives pour la coordination de la politique de l'eau en RBC.

- **Explications partagées par la SBGE sur le fonctionnement technique du déversoir mobile du Charroi**
- **Etat des lieux des orages d'été : 9 et 15 août 2020**
- **Bruxelles Environnement partage régulièrement des informations suite au démarrage du chantier de réouverture de la Senne au nord de la Région**

3.6. Amélioration de la coordination entre les opérateurs :

- En 2020, plusieurs discussions ont eu lieu pour mutualiser les outils de surveillance et d'analyse des différents acteurs et opérateurs de l'eau. Par exemple : Le Port de Bruxelles, Bruxelles Environnement et la SBGE se sont réunis afin de partager leurs expériences et d'élaborer une stratégie commune pour le monitoring de l'oxygène dissous et des cyanobactéries.
- Il est également constaté une amélioration de la fluidité de communication entre les opérateurs pour gérer les problèmes de terrain sans passer par la PF.

3.7. Divers :

Suite aux élections régionales, la présidence de la Plateforme a été assurée « ad interim » par Bruxelles Environnement durant la majorité de l'année 2019. Le nouveau conseiller eau du Cabinet Maron est arrivé en janvier 2020. La présidence de la Plateforme continue toutefois d'être assurée par Bruxelles Environnement.

4. Synthèse des actions et des discussions 2020 au sein des groupes de travail thématiques

Le but de ces groupes de travail est de rechercher des solutions techniques à l'échelle de la Région dans la mise en œuvre de la politique de l'eau et de dégager des pistes de réflexion dans des thématiques particulières.

4.1. GT Qualité des masses d'eau :

En 2020, ce groupe de travail a principalement travaillé à la mise en œuvre des actions du Plan de gestion de l'eau 2016-2021 liées à la qualité des masses d'eau, en particulier concernant l'égouttage des parcelles portuaires, la gestion des eaux usées des usagers du Canal, l'installation d'îles flottantes sur le Canal, et la protection de la zone de captage d'eau destinée à la consommation humaine. Ont également été présentées les premières directions du programme de mesures visant à améliorer l'état des masses d'eau en vue du Plan de gestion de l'eau 2022-2027. En outre, le groupe de travail a échangé des informations concernant la pollution des sédiments du Canal, le traçage des fuites du réseau d'égouttage et les chutes d'oxygène associées aux surverses.

4.2. GT Eaux Pluviales/ Inondations :

Une réunion du GT Inondations s'est tenue en 2020. Celle-ci a été l'occasion d'aborder avec les opérateurs de l'eau, la structure du prochain Plan de gestion de l'eau. Cette structure fait que la thématique des eaux pluviales et les mesures à mettre en place se retrouvent dans plusieurs axes.

Des explications sur la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des eaux pluviales ont été discutées. Une attention plus particulière dans les mesures du prochain plan a été donnée à la gestion des « petites pluies ». En plus, les opérateurs de l'eau s'accordent sur le fait que la fonction et la place des bassins d'orage régionaux doit s'intégrer dans la vision d'une ville éponge. C'est sur l'aménagement de l'espace public avec une gestion de l'eau pluviale « là où elle tombe » que la Plateforme des opérateurs de l'eau souhaite aller.

4.3. GT Carto :

En 2020, le GT Carto s'est réuni deux fois (une réunion « synoptique » sans le Port de Bruxelles et une réunion classique avec le Port de Bruxelles). Le travail sur la gestion dynamique s'est poursuivi par l'identification d'actions spécifiques par vallée sur base du synoptique réalisé en 2019. Un travail d'analyse des données pour la vallée pilote du Maelbeek a été réalisé par la SBGE à partir des données Flowbru. L'objectif était de trouver des règles simples permettant d'activer ou pas la gestion dynamique en fonction de l'état de saturation des collecteurs (indépendamment des prévisions météo). Une rencontre spécifique a été organisée par Vivaqua avec leurs homologues de Paris pour un retour d'expérience sur les vannes modulables qu'il conviendra d'installer sur le site pilote du Paruck. Les nouveaux services carto ont été présentés et discutés entre opérateurs : SIGASS nouvelle version, BrugeoTool, BruWater, projet ArcGIS Online du Port.

4.4. GT Lex :

Aucun GT Lex proprement dit ne s'est tenu en 2020. Le travail juridique s'est surtout porté sur un projet d'ordonnance visant à insérer des mesures sociales dans l'ordonnance du 20 octobre 2006. Les juristes de Bruxelles Environnement, VIVAQUA et Brugel ont été amenés à collaborer en marge du GT « Précarité hydrique ».

4.5. GT Sécheresse

Trois réunions de ce nouveau groupe de travail ont été organisées en 2020. Elles ont réuni les opérateurs de l'eau, ainsi que Bruxelles Prévention & Sécurité.

L'objectif du premier projet de ce GT était de proposer des mesures pour faire face aux risques liés aux épisodes de sécheresse, à partir notamment de ce qui existe en la matière en Flandres et en Wallonie. Des propositions concrètes ont été formulées en termes d'approvisionnement en eau potable, d'amélioration des connaissances sur l'évolution du climat et de l'état des ressources en eau, d'amélioration de la communication ou encore de gestion des espaces verts. Ces propositions font l'objet d'un travail de rédaction par Bruxelles Environnement afin qu'elles trouvent leur place dans le futur Plan de Gestion de l'Eau 2022-2027.

5. Synthèse des actions et des discussions 2020 au sein des groupes de travail par bassin versant

Ces groupes de travail permettent d'avoir une discussion privilégiée entre les opérateurs de l'eau et les communes. Par conséquent, au cours de chaque réunion, un tour de table permet d'aborder les projets eau passés, présents et futurs réalisés sur le territoire de chaque commune. Les représentants des communes sont libres de venir accompagnés s'ils le jugent opportun.

Pour l'année 2020, les modifications législatives ont été présentées à chaque groupe de travail par bassin versant : celles de l'ordonnance cadre-eau, la présentation de la nouvelle ordonnance « cours d'eau non navigables » ainsi que les arrêtés de captage et bassins d'orage.

Des informations ont également été fournies sur les conditions « eau » de l'appel à projets à destination des communes et CPAS bruxellois « Action Climat ». L'appel à projet lancé par Bruxelles Environnement soutient le développement de programmes locaux d'actions pour le Climat et l'opérationnalisation de ceux-ci, via la mise en œuvre de projets ambitieux et impactant pour le climat, la biodiversité et l'eau, en phase avec les priorités régionales. Ces réunions ont également permis de faire l'état d'avancement des projets communaux subsidiés par Bruxelles Environnement (via l'appel à projets) ainsi que de discuter des projets futurs.

Pour terminer, les communes ont également été tenues au courant du développement du processus de participation citoyenne pour l'élaboration du prochain Plan de Gestion de l'Eau.

5.1. GT Geley(i)tsbeek : réunissant les représentants des communes de Forest, Uccle et Saint-Gilles

Les communes de ce bassin versant ont des services communaux se coordonnant pour les questions de l'eau suite à des problèmes d'inondations récurrents ; ce sont également des communes proactives dans le domaine. Les opérateurs de l'eau sont sollicités par ces communes sur divers projets et travaux qui ont lieu sur leur territoire : le suivi de la mise en service du bassin d'orage de l'Ukkelbeek par Vivaqua (7 épisodes de remplissage depuis la mise en service fin 2018/début 2019), l'avancée des travaux le long de l'Ukkelbeek (Bruxelles Environnement), les aménagements de gestion des eaux pluviales du mail Saint-Job (commune d'Uccle), les conclusions de l'étude hydrologique du bassin versant de l'avant-Senne (CRU 4), l'étude hydrologique de la STIB sur la chaussée de Neerstalle, l'état d'avancement de l'étude du réseau séparatif Calvaire (connexion Senne), l'étude menée pour retrouver le tracé de l'Elsbeek (commune de Saint-Gilles), etc.

5.2. GT Molenbeek : réunissant les représentants des communes de Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Bruxelles-Ville

Les groupes de travail par bassin versant sont généralement l'occasion pour les opérateurs de détailler les projets en cours sur les territoires communaux participants à la réunion.

Bruxelles Environnement a ainsi pu présenter lors du GT Molenbeek, l'avancée de ses projets maillage bleu : l'étude de reconnexion du Molenbeek à la Senne (par la pose de pertuis dans le collecteur), l'étude du chemin d'eau dans le parc de la jeunesse, les différentes études débimétriques (marais de Ganshoren, marais de Jette et Parc Roi Baudouin), la connexion du clos des Tarins vers le Marais de Jette, la connexion des eaux pluviales vers le Laerbeek, etc.

Le tour de table lors de cette réunion a permis à la Ville de Bruxelles d'interpeller la SBGE par rapport à son cahier des charges sur le bassin d'orage Molenbeek et de discuter de problèmes techniques. La commune a encore des zones non-égouttées. Actuellement, la Ville offre gracieusement à ces habitants-là, la vidange des fosses d'aisances.

5.3. GT Maelbeek : réunissant les représentants des communes de Schaerbeek, Bruxelles-Ville, Saint-Josse, Etterbeek et Ixelles

Il est à noter que pour ce groupe de travail, les représentants de la commune d'Etterbeek sont systématiquement absents. Ce qui ne permet pas aux opérateurs régionaux d'échanger avec cette commune sur le thème de l'eau.

Lors de ce groupe de travail, les communes de Schaerbeek et Bruxelles-Ville ont présenté les avancées de leurs différents projets qui mettent en place une gestion intégrée des eaux pluviales sur leurs territoires respectifs.

La commune de Schaerbeek a fait appel au service Facilitateur Eau pour améliorer la gestion des eaux pluviales sur divers projets de réaménagement du territoire : avenue des glycines, avenue Louis Bertrand, avenue Hamoir et le square Mauranne. La commune a également plusieurs idées pour améliorer la gestion de l'eau sur son territoire : mise en place de primes (2021), réflexions sur les adaptations au RRU.

La Ville de Bruxelles travaille sur différents projets pour développer une politique de gestion intégrée des eaux pluviales : des primes « eau » pour les citoyens, la verdurisation de l'espace public, une étude sur les citernes de récupération, une étude sur les potentiels sur les toitures et la mise en place d'un facilitateur eau spécifique et dédié à la Ville de Bruxelles.

La SBGE a également profité de cette réunion pour fournir quelques explications sur le projet, actuellement à l'étude, de la gestion dynamique. L'objectif est de diminuer les déversements lors des petits événements pluvieux par l'optimisation dynamique des volumes de stockage. La vallée du Maelbeek a été choisie comme projet pilote pour mettre en place cette gestion dynamique. Le but est d'avancer dans les études en 2020 et d'avancer dans le projet pilote en 2021. Les résultats dans les autres villes sont assez intéressants pour le rapport coût/bénéfice.

5.4. GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek: réunissant les représentants des communes de Saint-Josse, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-Ville, Anderlecht, Evere et Koekelberg

Cette réunion est l'occasion pour Bruxelles Environnement de partager des informations avec les communes sur les divers travaux/études d'aménagement effectués et/ou planifiés dans le bassin versant de la Senne :

- Paepsem : travaux terminés, inauguration le 9 mars 2020
- Finalisation de l'achat du terrain du Charroi (île Sainte-Hélène)
- Finalisation du chantier Bruxelles Propreté
- Démarrage des travaux Senne Nord
- Lancement de l'étude Maximilien

Ainsi que les études dans le bassin versant du Neerpedebeek :

- Étude de faisabilité : étang de baignade : Mayfair
- Étude de reconnexion du Neerpedebeek à la Senne : attribution

Et ceux dans le bassin versant du Vogelzangbeek :

- Rénovation de la promenade verte et mise en valeur de la mare Erasme : problème de pollution et procédure de régularisation en cours
- Curage des mares de la réserve naturelle CCN
- Parc du Zuun : création d'une mare

5.5. GT Woluwe : réunissant les représentants des communes de Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Watermael-Boitsfort

Les réunions du bassin versant de la Woluwe sont également caractérisées par un grand partage de l'avancée des travaux et études menées par le service réseau hydrographique de Bruxelles Environnement :

Bruxelles Environnement a effectué différents travaux dans le bassin versant de la Woluwe :

- Etang des Pêcheries : végétalisation de berges. D'autres projets sont en cours de préparation (lutte contre les lentilles d'eau, placement d'un aérateur, amélioration du chemin, ...)
- Etangs Mellaerts : Mise à sec de l'étang dans le cadre d'une gestion intégrée et rénovation de certains ouvrages d'art
- Abaissement hivernal du Grand étang de Boitsfort
- Moulin Linkemael : rénovation de la roue

- Pommier fleuri : restauration de berges et du chemin
- Jardin Massart : réhabilitation de la mare (travaux réalisés)
- Zwanewijdebeek : évaluation d'un éventuel achat des parcelles en intérieur d'îlot par Bruxelles Environnement
- Étangs Long et Bémel : Curage (travaux réalisés)
- Convention Bruxelles Environnement-Vivaqua sur le pertuis sous l'avenue de Tervueren

Un point de suivi des discussions a également été fait sur l'ouverture du domaine de Val Duchesse. Les conseils communaux de Woluwe-Saint-Pierre et d'Auderghem ont adopté une motion visant à demander au gouvernement fédéral et à la Donation Royale - propriétaire du domaine - de remettre en service le « chemin de Woluwe » du domaine de Val Duchesse.

6. Conclusion et pistes de réflexion pour l'année 2021

En conclusion, les diverses réunions de la Plateforme des opérateurs de l'eau de la région bruxelloise ont, comme beaucoup d'autres pans de la société, été perturbées par les effets de la crise sanitaire de 2020. Des adaptations en matière d'organisation, de fonctionnement ont été mises en place. La Plateforme des opérateurs de l'eau est maintenant un lieu de rencontre suffisamment solide et flexible pour rester efficace et productif en temps de crise.

Pour l'année 2020, la Plateforme est satisfaite des avancées suivantes :

- Les efforts coordonnés des opérateurs pour réduire les déversements d'orage ainsi que les rejets directs d'eaux usées dans le réseau hydrographique
- La mise en place d'un processus de participation citoyenne pour l'élaboration du prochain Plan de Gestion d'Eau
- L'invitation d'Aquafin à l'une des réunions de la Plateforme a permis l'amélioration des relations interrégionales

Le travail de l'année 2021, sera principalement caractérisé par l'avancée du prochain Plan de Gestion de l'Eau 2022-2027. Le retard pris en 2020 sur cette rédaction sera répercuté en 2021.

Pour cette prochaine année, il serait pertinent que la Plateforme améliore la dynamique des réunions par bassin versant et y clarifie les rôles de chaque opérateur. Les communes bruxelloises viennent avec des problématiques spécifiques en réunion et les priorités ne sont pas équivalentes d'un bassin versant à l'autre.

L'une des ambitions de la Plateforme qui pourrait caractériser l'année 2021, est également que ce lieu de rencontres entre les diverses instances du domaine de l'eau, (re)devienne un lieu de discussions techniques pour faire remonter des choix et des positionnements politiques.